

Image not found or type unknown



Caution solidaire société

Par **Ail**, le **28/01/2021** à **10:40**

Bonjour

nous étions cautions solidaire mon mari et moi pour un Credit bancaire pour la création d'une entreprise.

nous avons vendu notre affaire en 1995 et la banque n'a pas voulu retirer notre caution

la personne qui a racheté l'affaire à déposer le bilan .

et aujourd'hui la caution a doubler avec intérêt et la banque ne nous lache pas pour payer .

Merci de vos réponses